

COMMISSION
CONSULTATIVE
DE L'ENVIRONNEMENT
(CCE)
DE L'AEROPORT
BEZIERS CAP D'AGDE

Lundi 1^{er} juillet 2019 à 14 heures 30

Sous-Préfecture – Salle Jean Moulin

**Compte-rendu de la Commission consultative de l'environnement (CCE)
Aéroport de Béziers Cap d'Agde**

1^{er} juillet 2019

Monsieur le Sous-préfet accueille les participants et les remercie de leur présence.

1) Approbation du PV de la séance précédente (7 décembre 2018)

Monsieur le Sous-préfet soumet le PV de la dernière réunion à l'approbation des membres de la Commission. Le PV est approuvé à l'unanimité.

2) Présentation de l'activité de l'aéroport 2019 et Perspectives de trafic (Syndicat Mixte)

Le Directeur général du Syndicat mixte présente un bilan de l'activité de la plateforme (trafic, offre) ainsi que les perspectives de trafic 2019 (Annexe 1).

L'aéroport Béziers Cap d'Agde propose 9 destinations low cost de/vers Londres Luton, Londres Stansted, Manchester, Edimbourg, Bristol, Düsseldorf Weeze, Stockholm, Paris Beauvais et Charleroi Bruxelles Sud. Il compte 110 emplois directs et génère des retombées économiques évaluées à 70M€ par an et 500 emplois indirects.

Les prévisions de trafic sur l'ensemble des lignes sont estimées à 270 000 passagers pour l'année 2019, soit une croissance de +15% par rapport à 2018, ce qui constituerait le plus haut niveau de fréquentation depuis la création de l'Aéroport en 1974 et, plus récemment, depuis le lancement du plan de développement en 2008.

Après avoir réalisé les extensions des halls Départ et Arrivée en 2017 et 2018, le Syndicat mixte va lancer un important projet de réorganisation de la zone Ouest du site aéroportuaire afin d'étendre les parkings passagers et voitures de location. Des Ombrières photovoltaïques y seront installées sur près de 8000 m².

Dans la cadre de la démarche de valorisation de ses réserves foncières lancée il y a plusieurs mois, un premier hangar de 2500m² devant accueillir un pôle ULM avion va être construit par un porteur de projet privé.

3) Présentation des trajectoires (Service de la Navigation Aérienne)

Carl FONTESSE, chef de la Circulation aérienne sur l'Aéroport (SNA) présente un bilan des trajectoires des aéronefs durant l'année 2018 (Annexe 2).

4) Questions diverses

Monsieur Jean-Pierre GALTIER représentant l'Association OMESC renouvelle sa demande d'information à propos du bilan carbone de l'Aéroport.

Le Directeur de l'Aéroport indique qu'il n'est pas en possession d'une telle information mais qu'une démarche de certification environnementale va être engagée par le Syndicat mixte dans le cadre du conseil de développement aéroportuaire régional lancé en mai dernier par la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée.

Une discussion s'engage parmi les participants à la CCE à propos :

- des questions environnementales liées à l'aéronautique et à l'évolution de la performance des nouveaux aéronefs : niveau de nuisance sonore des appareils, consommation carburant, poids. (Monsieur GALTIER, OMESC).
- Des trajectoires des aéronefs à l'approche de l'Aéroport (Gérard GAUTHIER, Maire de Cers).

Monsieur DALMASO, représentant la DSAC Sud, apporte des informations techniques en réponse aux questions des intervenants.

L'ordre du jour étant achevé, Monsieur le Sous-préfet remercie les participants et lève la séance.

Pour le Préfet
Le Sous-Préfet


Christian POUGET